

le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC

<http://www.sglce-cgt.fr>

Octobre 2007 - 1,50 €

N° 327

SOMMAIRE

2

Editorial

I/XII

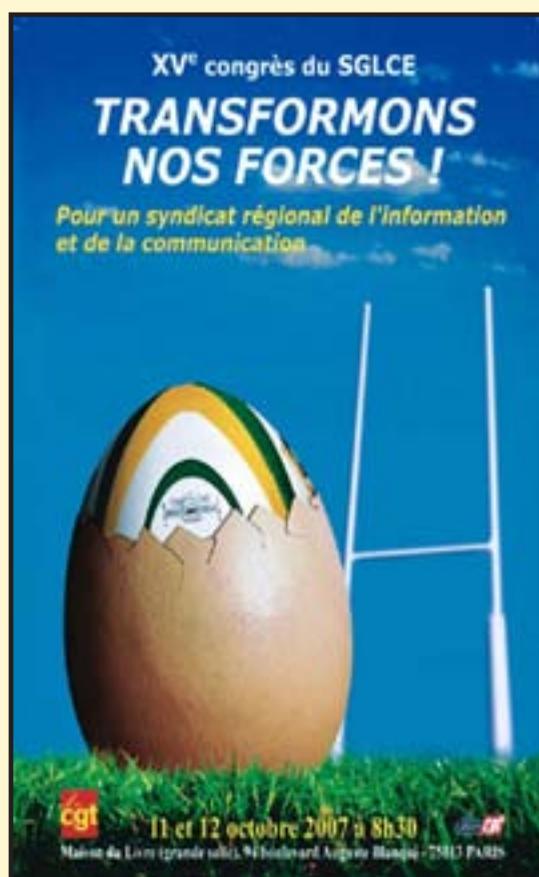
Décisions du XV^e Congrès
du SGLCE

3

Commission exécutive
du 24 septembre

4

Solidarité syndicale
avec la Mauritanie



Des droits pour
chaque femme, chaque homme,

Le droit à une carrière

Le droit à l'emploi

Le droit à la santé

Le droit à la reconnaissance

Le droit à la formation continue

**Nouveau statut
du travail salarié**

SGLCE

Le droit à la retraite

Le droit à la vie privée

Le droit à la démocratie sociale

Le droit à une Sécurité sociale professionnelle

tout au long de la vie professionnelle !



Guillaume
THOMAS FLORES

Contre-attaques

L'actualité de la rentrée a été marquée par un train d'annonces de réformes du gouvernement. L'automne venu, patronat et gouvernement orchestrent une grande symphonie chevauchant à brides abattues contre nombre d'acquis sociaux chèrement gagnés au cours des luttes des générations passées.

Cela commence par les retraites avec la réforme des régimes spéciaux et l'allongement de la durée de cotisations. L'association de malfaiteurs s'attaque ensuite au temps de travail par l'instauration des heures supplémentaires contre les 35 heures et la durée légale du travail. Leur charge continue contre la Sécurité sociale avec les franchises dites médicales entravant l'accès aux soins des malades. Enfin bouclant leur chasse à courre, ils dégainent le contrat de travail unique contractualisant la précarité du travail. C'est l'ensemble du pacte social de la société française qui est passé au tamis du modèle libéral voulu par le Medef, porté par une stratégie de financiarisation de l'économie à l'échelle mondiale.

Des effets de cette politique et de ce choix de société imposé à la majorité, par une minorité aux comptes en banque bien garnis, notre actualité en révèle de nombreux exemples.

Aujourd'hui, si EADS défraye la chronique, c'est bien parce que le secret s'est éventé mettant en relation directe la condition précaire des salariés et les appétits financiers destructeurs des actionnaires. En effet, il n'est plus nécessaire de démontrer que les premiers à faire les frais de tels agissements sont les salariés du groupe aéronautique, de ses sous-traitants avec leurs emplois pris en otage des délocalisations. Les finances publiques sont elles aussi mises au service de ce gaspillage financier qui tourne le dos à de véritables projets industriels.

Parmi les actionnaires d'EADS, le Groupe Lagardère est suspecté de délit d'initié dans la vente d'actions qui lui ont permis d'engranger 890 millions d'euros de plus-values. Reputé, gavé de profits mais nullement rassasié, ce mastodonte choyé par l'État soutient le plan Power 8 avec ses 10 000 suppressions d'emplois et la sous-traitance de 50 % de la fabrication en dehors de l'Union européenne qui prépare une nouvelle orgie financière.

Car ce groupe leader mondial de la presse maga-
2 zines aime à en perdre la raison les plans d'écono-

mies qui ont l'avantage de sacrifier l'emploi tout en augmentant les dividendes et la valeur des actions ! Aussi, les multiplie-t-il au sein de toutes ses entreprises.

Opérateur de la distribution de la presse au sein des NMPP, le plan Défi 2010 restructure de nouveau ce secteur sacrifiant moyens matériels, emplois et principes de la distribution de la presse. **Éditeur** multimédias (radio, télé, presse et Internet), Lagardère Active Média met en place un plan de départs « volontaires » des salariés dans le cadre de recherches d'économies à hauteur des dividendes à venir qui ont été promis aux actionnaires.

Cette logique mortifère du capitalisme financier porteuse d'immenses gaspillages économiques et humains fait maintenant tâche d'huile dans de nombreuses sociétés des branches de la communication au travers des politiques de sous-traitances et de spéculations financières sur la valeur des entreprises. Tous les salariés sont aujourd'hui concernés par les effets de cette mécanique qui veut abattre l'ensemble des règles sociales qui structure notre société.

C'est dans ce contexte complexe et âpre que les forces sociales, qui rejettent ce projet, construisent la riposte. Le mouvement syndical doit y prendre toute sa place à tous les niveaux depuis l'entreprise jusqu'au niveau national. Salariés, citoyens, syndiqués ou pas, nous avons tous notre place à prendre dans les mobilisations en cours.

Notre congrès, XV^e du nom, des 11 et 12 octobre derniers vient de se tenir. Il a débattu des aspirations de ses adhérents qui, pour la première fois conformément à nos nouveaux statuts, y étaient représentés par le délégué de leur section syndicale d'entreprise.

Vous trouverez dans ces pages l'ensemble des décisions du congrès. Les débats ont été riches d'enseignement et de partages d'expériences que nous publierons sur le site Internet et dans le prochain Livre parisien. Les témoignages et interventions variés dans les approches ont mis en évidence la nécessité de renforcer le rapport de forces en faveur de revendications prenant le parti de la reconnaissance de la pénibilité et des qualifications des salariés, des augmentations de salaires, de la protection sociale et de la formation professionnelle pour une véritable sécurité sociale professionnelle par les luttes et l'unité du Livre parisien dans un syndicat unique.

Décidés à ne pas subir, il nous faut, à partir de ces propositions, organiser les contre-attaques !



Rapport d'ouverture du XV^e Congrès du SGLCE

par Marc Norguez

Chers camarades,

Comme vous avez pu le voir dans la proposition de déroulement du congrès, mon intervention ne doit pas excéder 20 minutes, vous me pardonnerez donc les omissions obligées et surtout, serez contraints de compléter mon propos dans tous les domaines.

Il ne s'agit pas de relire en le commentant le document d'orientation que nous avons publié fin août, encore moins de reprendre en l'actualisant l'intervention prononcée ici en ouverture du XIV^e Congrès tenu en mars de l'an dernier.

Le texte d'orientation que tous les délégués ont lu est court, direct, voulant provoquer le débat. Il essaie de répondre aux principales questions qui se posent dans les équipes, dans les collectifs de travail.

Mais ce texte reste incomplet. Il doit être complété et dépassé par vos interventions, pour, d'une part, mieux nous inscrire avec l'ensemble du monde du travail dans la riposte à l'offensive menée par le gouvernement Sarkozy-Fillon et d'autre part, intégrer les bouleversements que nous connaissons dans les branches professionnelles à notre activité revendicative.

La riposte commence aujourd'hui, plus précisément après-demain samedi avec la première grande manifestation pour le droit à la santé, le refus de la franchise médicale, la reconnaissance de la pénibilité au travail dans le public comme dans le privé. Elle se poursuivra le 18 par la journée d'action, de grève unitaire des cheminots, gaziers, électriciens et agents des transports contre la destruction du fond de solidarité des régimes spéciaux.

Nous nous retrouvons parfaitement dans ces deux initiatives. Nous revendiquons pour les salariés de nos industries effectuant des travaux pénibles le droit à un départ à 55 ans avec une retraite complète. Si ceux qui connaissent une telle situation aujourd'hui venaient à la perdre, nous aurions les pires difficultés non seulement à aboutir, mais même à présenter cette revendication. Faisons donc le maximum pour que les 13 et 18 octobre, les salariés de nos branches participent nombreux aux manifestations ou aux arrêts de travail qui seront décidés.

La riposte est nécessaire ; plus, elle est indispensable car depuis leur victoire électorale, le MEDEF et son personnel politique – et quel personnel ! – veulent aboutir rapidement à une restructuration de la société française.

Nous dénonçons depuis de nombreuses années ces objectifs. Cela ne devrait donc pas être une découverte aujourd'hui. La nouveauté n'est pas qu'ils (la majorité UMP et le patronat) ont le pouvoir politique : ils le détenaient déjà avant le printemps 2007. Le changement, c'est qu'ils ont gagné très nettement au terme d'un débat politique, on peut même dire idéologique.

Cette victoire à forte valeur idéologique a été possible par l'absence d'alternative politique, sociale, économique contestant les valeurs, les principes, les affirmations du porte-drapeau du libéralisme.

Mais ce succès est également, et surtout, l'aboutissement d'une longue campagne sur le terrain des idées. Sans en faire l'historique, arrivons aux conclusions et retenons les deux principes dont le pouvoir veut absolument nous convaincre :

- Le libéralisme (ou le capitalisme, si nous voulons employer un autre terme) est le seul système viable. Il n'est pas sans défauts que l'on doit pouvoir corriger mais c'est le seul qui marche ;

- C'est de plus le système qui permet la liberté et la libéralisation de l'individu. L'individualisme devient la seule vraie règle de vie ; les notions de collectivité ou de social sont à bannir dans tout bon schéma de pensée dans la société libérale.

Ils n'ont d'ailleurs pas de mot assez fort pour conspuer la notion de collectivité associée à l'idée d'un nivellement par le bas des personnalités ou pour rejeter tout caractère social coupable d'édicter des règles, des contraintes et des coûts insupportables à leurs yeux.

La victoire de Nicolas Sarkozy et de très nombreux députés UMP signifie-t-elle que ces idées ont submergé la société française ? L'affirmer serait très exagéré. Certes, certaines de ces idées l'individualisme, la mise en concurrence ont progressé dans les mentalités. C'est vrai, des hommes, des femmes, des

jeunes dans les entreprises et en-dehors nous disent des choses que l'on n'entendait pas il y a dix ou vingt ans sur une immigration responsable de tous les maux, les assistés fainéants, les fonctionnaires trop nombreux et inutiles, la sécurité à assurer à tout prix, même celui de nos libertés.

Mais si elles ont reculé, les valeurs de solidarité, d'entraide, d'humanisme et de progrès n'ont pas disparu.

Le peuple de France n'est pas devenu d'un seul bloc un peuple de droite. Pas plus qu'en 1981, il n'était un peuple de gauche. La victoire de Nicolas Sarkozy ne repose pas sur un assentiment majoritaire total et profond aux valeurs de la droite libérale. La campagne qu'il a bien menée, ses promesses démagogiques, sa personnalité ont compté dans un contexte d'intense médiatisation.

D'une certaine manière, Sarkozy a réhabilité la fonction politique, ce qui n'avait pas été le cas, c'est le moins que l'on puisse dire, en 2002. Souvenons-nous d'une visite d'un candidat chez les Lu en lutte qui avait déclaré, en substance, ne pas pouvoir faire grand chose face à la fermeture de leur usine.

Sarkozy, lui, dit :

« J'ai été élu pour faire ce que j'ai promis et annoncé, donc je le fais ».

Récemment, à la télévision où il est omniprésent, il disait :

« Je ne suis pas élu pour faire la sieste », espérant faire croire qu'il ne se coucherait pas devant les oppositions au mandat qu'il pense avoir reçu.

Le problème maintenant pour le président, c'est la mise en pratique de ses promesses et leurs résultats qui n'iront pas dans le sens annoncé. Car la force du politique Sarkozy ne résiste pas aux injonctions, aux intérêts du grand patronat, du monde de la finance, pas plus qu'elle ne tient face aux diktats européens. Plus, elle disparaît en politique étrangère devant les considérations de la Maison blanche.

Sarkozy le rebelle n'est pas un méchant contre les forts et les puissants. C'est un matamore audacieux contre les faibles, sûr de lui face aux démunis. C'est un démagogue de haut vol, un bonimenteur qui tente de retomber sur ses pieds en opposant les citoyens, les



catégories sociales, en désignant sans cesse des boucs émissaires.

Mais les réalités finissent par réapparaître derrière les discours. La question du pouvoir d'achat des salariés ne se règlera pas en détaxant les heures supplémentaires à 25 %, comme c'est très bien décrit dans le dernier numéro de notre bulletin syndical.

La première mesure de Sarkozy a été de redistribuer, grâce au bouclier fiscal, 17 milliards d'euros aux nantis. Mais cet automne, pour la grande majorité de la population (les salariés, les retraités, les étudiants...) rien ne s'est amélioré : Par quoi commencer ?

Le système de santé actuel conduit à la diminution du nombre de lits dans les hôpitaux – voire à la fermeture de ces derniers – et à l'établissement d'une franchise médicale. L'école, les transports publics, la justice voient leurs moyens réduits. Au cœur du programme du président, la revalorisation du travail, le pouvoir d'achat des salaires et des retraites est en baisse constante. Pourtant, les moyens financiers existent même si on s'ingénie à nous les masquer. La crise financière n'empêche pas les profits colossaux. Un détail, les 90 milliards détournés dans l'opération du délit d'initiés d'Airbus, volés aux finances publiques.

En deux mots, tous les problèmes sociaux posés depuis de nombreuses années demeurent. Et les yeux de ceux qui ont cru aux promesses du candidat commencent à s'ouvrir sur une réalité qui n'a rien de miraculeux. Il apparaît nettement que des remises en cause essentielles sont engagées contre le monde du

travail et qu'au bout du projet libéral, c'est bien d'une autre société dont il s'agit.

L'action, la riposte et la résistance sont donc plus que nécessaires. Elles sont indispensables et surtout, elles sont loin d'être impossibles.

Rien ne nous est tombé sur la tête ou sur les épaules pour nous obliger à la capitulation, comme l'a dit, il y a quelques jours, Graziella Lovera pour la Confédération :

« Nous avons déjà connu des gouvernements déterminés à imposer leurs vues, des périodes ponctuelles où leur présence dans les médias était plus importante que la nôtre et de ce point de vue, en ce moment, nous sommes servis. »

Tous les syndicats de journalistes ont dénoncé la mise au pas des médias le 4 octobre.

Mais tous les efforts de communication ne peuvent évacuer les réalités, ils ne résistent pas aux rassemblements unitaires ni aux exigences sociales qui, de tous temps, traversent les sociétés. Dans ce contexte, le syndicalisme – et particulièrement la CGT – a de grandes responsabilités. Il nous faut alerter, dénoncer, expliquer et surtout rassembler à partir des situations pratiques vécues par les salariés à l'endroit où ils sont réunis. Ce lieu, c'est l'entreprise. C'est notamment à cause de cette évidence que nous sommes réunis, aujourd'hui, pour faire de l'entreprise le centre de notre activité syndicale.

Nous mettons en œuvre nos statuts, nous faisons ce que nous disons en quittant une pratique beaucoup trop catégorielle et basée

sur les métiers pour un fonctionnement visant à faire de l'entreprise le lieu de représentation et de décision. Ce n'est pas rien pour un syndicat comme le nôtre et cela ne se réalisera pas par un coup de baguette magique. Il faudra un véritable engagement de la part de tous, d'autant que cette orientation ne remet pas en cause l'existence d'un syndicat professionnel et régional.

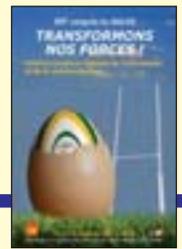
L'activité syndicale à l'entreprise permet d'être plus rassembleur, plus concret, plus réactif mais a aussi ses limites. Elle a besoin de coordination, d'échanges, de solidarité, de pouvoir participer à l'expression d'un rapport de forces. Le syndicat professionnel et régional est là pour cela.

Le SGLCE a mis en place trois secteurs correspondants à des réalités professionnelles : les sièges éditoriaux et la conception graphique, les sites de fabrication et les plateformes logistiques de distribution.

Les secteurs sont les lieux du débat, de la construction revendicative commune, des propositions. Pour favoriser toujours plus les échanges entre les syndiqués, nous avons constitué des collectifs évoluant en fonction des besoins. Aujourd'hui, ils sont au nombre de trois : le collectif maintenance, le collectif employés et le collectif cadres.

À ces collectifs, pour être tout à fait complets, s'ajoutent les commissions de travail mises en place par la CE du syndicat : le bureau de placement ; les commissions juridique, formation syndicale, Livre parisien, contrôle financier (que vous élirez cet après-midi), la commission des « loisirs » et enfin,





la plus jeune, celle des préretraités : les 50/60.

Nous remplissons l'objectif que nous nous étions fixé l'an dernier, celui d'un fonctionnement syndical à l'entreprise plus unitaire, plus démocratique, plus entreprenant, sans diluer le rapport de forces que représente un véritable syndicat professionnel de proximité.

Mais il y a un domaine où nous ne décollons pas ; c'est celui de la syndicalisation. Avec moins de 2 700 syndiqués fin 2006, nous constatons des pertes importantes de nos adhérents depuis quatre ans. Une érosion lente et permanente dans le labeur traditionnel, accentuée par les fermetures d'entreprises et des départs massifs liés aux plans sociaux en presse et aux NMPP, sont les deux caractéristiques majeures de cette situation.

À la fin du mois de septembre, nous étions en progrès dans le secteur de la logistique et des transports ainsi que dans le routage. Ailleurs, nous peinons encore à atteindre les chiffres de l'an dernier, même si nous n'en sommes pas loin. La bonne nouvelle sur ce point est que, si nous faisons les efforts nécessaires de syndicalisation, les effectifs de 2006 pourraient être atteints, voire dépassés. La baisse continue du nombre de nos adhérents n'est donc pas inéluctable.

Mais l'enjeu de la syndicalisation se pose en réalité à un tout autre niveau, celui de la réimplantation du syndicat là où il n'existe plus ou pas encore. Quelques expériences montrent que c'est possible, comme à Exacompta ou à Presse Informatique, en plus des secteurs que je citais à l'instant.

Chaque responsable, chaque militant du SGLCE doit se poser concrètement la question du renforcement de la CGT. Si certains ne savent pas ou ont « oublié » comment on fait, nous avons mis au point un stage de quelques jours qui fera de qui le suivra un parfait animateur de la syndicalisation CGT.

Aujourd'hui, un responsable du syndicat qui ne considère pas que cette question est primordiale dans son activité est, à mon avis, à côté du sujet.

Il faut nous dégager du temps et des moyens pour le renforcement syndical et si ce temps et ces moyens sont à prendre ailleurs, à d'autres activités, il ne faut pas hésiter.

Le SGLCE est notre syndicat. Parce qu'il est vivant, il n'est pas éternel. Il doit évoluer pour continuer de répondre à ce que souhaitent les travailleurs, ses adhérents. S'il se recroqueville, se momifie, il disparaîtra rapidement. Pour nous, la réponse est sans ambiguïté, elle est dans nos textes, sur nos affiches. Pour pouvoir décider de son avenir, il faut exister non pour nous-mêmes mais pour être utiles aux salariés de nos professions. L'utilité du syndicat unique que nous souhaitons construire est de faire peser sur les employeurs un solide rapport de forces et ce dans les trois secteurs de la chaîne de production.

Voilà ce que nous avons décidé à plusieurs reprises. Maintenant, il s'agit de le réaliser. Nous devons nous y mettre tous, rencontrer celles et ceux qui travaillent à nos côtés ou en face, avant et après nous, au-dessus ou en dessous, qui ne sont pas syndiqués mais qui ont à dire, qui veulent faire des choses. Nous devons les organiser, les aider, créer avec eux les moyens d'agir et d'obtenir des résultats. C'est à cela que sert le SGLCE.

Si nous en sommes convaincus, si chacun participe à l'œuvre de syndicalisation qui manque au monde du travail dans notre pays, la bataille sera gagnée et le syndicalisme – et singulièrement la CGT – sera en mesure de remplir ses responsabilités dans les mois et les années à venir.

Parmi les questions d'importance qui nous sont posées à côté du fonctionnement syndical et du renforcement, il y a celle du type de syndicalisme. Nous répondons que nous souhaitons faire vivre à la fois un syndicalisme de lutte et de propositions alternatives. Pour porter ces propositions, les faire aboutir, le rassemblement et l'action sont complémentaires et indispensables.

Vous le savez, nos employeurs ont très fréquemment des projets. De plus en plus souvent, semble-t-il, c'est l'époque qui veut ça... Leurs projets, curieuse coïncidence, sont rarement, très rarement bons pour nos emplois, nos salaires, nos conditions de travail. Il nous est donc nécessaire de lutter contre ces projets. Mais ces derniers sont soutenus par une argumentation qui peut reposer pour une part sur une réalité et il est difficile de combattre la réalité. On peut la restituer dans sa globalité ou mettre en avant les éléments qui nous arrangent, mais on ne peut gommer des faits qui, comme disait qui vous savez, sont têtus. C'est la logique patronale que l'on peut, que l'on doit contester pour construire une autre réponse à la question posée.

Il nous faut analyser la situation concrète, faire des propositions conformes à l'intérêt des salariés, convaincre de la justesse et de la cohérence de ces propositions et rassembler les travailleurs dans l'action syndicale pour les voir mises en œuvre.

Dans la pratique, ce n'est pas aussi simple... Nous aurons donc à débattre des luttes que nous avons menées, de celles auxquelles nous avons participé, de celles peut-être que l'on n'a pas relevées, de nos analyses aussi et de notre conception du rassemblement. N'oublions pas d'évoquer les propositions : les revendications et les propositions syndicales que nous sommes amenés à faire face aux restructurations et aux nouveaux problèmes qui surgissent de plus en plus fréquemment devant nous.

Ne manquons-nous pas quelquefois d'ambition et d'audace, tant vis-à-vis des patrons que nous savons interpeller avec détermination pour contester que vis-à-vis des tra-



vailleurs et de nos adhérents sur la question des propositions alternatives ? Restons-nous trop dans des schémas, des propositions qui ne correspondent plus au problème tel qu'il est posé ? C'est vrai que beaucoup d'éléments dans notre travail évoluent rapidement. Les années passent, nous ne pouvons pas toujours proposer de rester comme avant, « dans l'état dans lequel on est », comme disait un camarade pour qui nous avons beaucoup d'affection.

Il ne s'agit pas d'avaler l'idéologie patronale, de nier les conflits d'intérêts entre exploités et exploités, d'accompagner les projets patronaux, de se laisser griser par une modernité qui voudrait mettre à plat les accords collectifs et les acquis sociaux. Des droits sociaux, des emplois qualifiés, utiles, correctement rémunérés, c'est moderne ! C'est même le cœur de la revendication de la CGT avec le statut du travail salarié.

Nos propositions doivent être porteuses de cette ambition, de répondre malgré tout ; et dans ce tout, il y a beaucoup de choses qui jouent contre nous : la mondialisation libérale, l'affaiblissement de notre rapport de forces, le recul de nos valeurs, l'absence de perspectives politiques, de répondre malgré tout à l'intérêt présent et futur des travailleurs, à l'avenir de notre profession et à l'obtention de droits nouveaux pour tous les salariés.

En ordre de marche, au sortir de notre congrès, dans une discipline qui n'aura rien de militaire, dès les prochaines semaines, nous allons travailler avec tous les adhérents pour rebâtir un cahier revendicatif avec des propositions offensives, modernes et mobilisatrices.





Rapport financier

Préambule

Chers Camarades,

Je ne pourrais pas commencer mon rapport sans rendre une nouvelle fois hommage, à titre personnel, à Jean Bellier qui était bien plus que le Secrétaire administratif et Trésorier de la Maison avant moi. En effet, Jean a été mon parrain syndical, il y a dix ans jour pour jour.

Jean, tu avais toujours un œil bienveillant sur moi, et tu m'as consacré du temps, beaucoup de temps au cours de cette décennie, que ce soit à l'époque où j'étais délégué syndical dans une boîte de reprographie à Paris, ou bien quand j'étais à la permanence des Départements jusqu'à mon embauche à France-Soir ou encore récemment.

Tu as pensé à moi pour te remplacer, il y a 4 ans. Ce que j'ai accepté et je dois t'avouer avec du recul que c'est une responsabilité énorme surtout aujourd'hui de s'occuper administrativement et financièrement de l'une des plus grosses organisations CGT traversée par des conflits historiques. Cela fait un an que mon remplacement est en débat puisque j'ai moins de disponibilités. Et je comprends pourquoi, la veille du congrès, il n'y avait toujours pas de candidats à ce poste de confiance. Toutefois, je reste disponible au syndicat si besoin est. J'espère avoir été digne de ta confiance Jean et de la vôtre, au cours de cette mandature.

La problématique financière

Des contraintes financières nouvelles sont apparues par rapport à l'année dernière ; ce qui a rendu l'exercice extrêmement difficile.

Le plan social en presse (RE-CAPP), qui a tourné à plein régime en 2006 et 2007, a eu pour conséquence la perte de cohortes entières d'adhérents à fortes cotisations qui n'ont pu être remplacés.

Le basculement professionnel de la majorité des photgraveurs de presse vers les rédactions en devenant journalistes a aussi engendré une perte significative de cotisations par le biais des réversions au SNJ-CGT.

Pas moins de 4 congrès à financer en 18 mois.

La mise en place de Cogetise en 2007 a de fait augmenté notre part de reversion de nos cotisations aux instances de la CGT, notamment de la FILPAC par la décision du comité général de 2006.

Mais, plus grave encore, c'est la position de la FILPAC d'entériner administrativement la scission de la section des rotativistes en leur permettant de se constituer en syndicat et ce, en contradiction avec ses statuts et ses engagements de 1993 ; ceci a fait perdre au SGLCE, un quart de ses moyens financiers ; sans parler de la dette interne laissée par les rotativistes qu'il a fallu absorber du fait de leur départ.

En conclusion, vous voyez que dépasser ces contraintes relevait de la mission impossible pour équilibrer les comptes.

Les objectifs

Les objectifs que nous nous sommes fixés sont la réduction de nos dépenses et la reconquête syndicale.

Le diagnostic

L'organisation est pénalisée par un déficit structurel d'exploitation, c'est-à-dire un solde négatif entre les recettes et les dépenses. Ce déficit est systématiquement compensé par des produits financiers quelquefois insuffisants, d'où l'obligation de puiser dans nos réserves, le cas échéant.

Les actions

Il s'agit donc de mener une action structurelle forte pour inverser la tendance.

Plusieurs axes ont été développés pour atteindre l'objectif d'équilibre sans toucher aux réserves :

- la réduction des dépenses poste par poste ;
- la stabilisation de la chute des recettes par une diversification des recettes ;
- l'amélioration de la trésorerie ;
- faire valoir auprès des instances notre spécificité régionale.



Cyril Elbaz, rapporteur de la situation financière

Les dépenses

Sur la mandature 2006/2007, il a été réalisé une baisse de 97 533 € des dépenses (en plus des 215 169 € de dépenses par rapport à 2003, cf. dernier congrès).

1. Le poste salaires et charges : encore des mouvements

Il s'agit du chapitre de dépenses le plus important, réparti dans le rapport comme suit :

- permanents ;
- personnel administratif ;
- taxes sur salaires ;
- taxes sur formation.

Le syndicat assumait en 2006 les salaires et charges de :

- 3 permanents (Secrétaire général : Marc Norguez, Secrétaire administratif : Cyril Elbaz, Secrétaire Labeur : Jean-Philippe Maréchal) sur la base du point 100 de jour ouvriers de presse ;
- 4 administratifs (Cotisations : Patricia Manseau, Secrétaires du Service administratif : Sandrine Curaudeau & Céline Tattegrain (en temps partiel 4/5), Comptabilité : Roland Gallosi) sur la base du point 185 employés de presse ;
- 1 employé pour le bâtiment (Rhéda Khiat) au point 135 employés de presse.



En octobre 2006, un poste de Secrétaire administratif auprès du CCE de la SAD se libérait ; ce qui a permis d'obtenir le détachement d'un permanent de notre syndicat, en l'occurrence du Secrétaire administratif et ce, grâce aux Employés de presse (ex-SNEPL).

Cette opération a ainsi dégagé 70 000 K€ de salaires et charges ; ce qui a permis :

- de prendre en charge une partie du salaire d'Ali M'Saoura pour le renforcement ;
- d'augmenter les permanents au point 110 de jour ouvriers de presse après une pause salariale d'une décennie.

En conclusion, l'opération est de 35 000 K€ en moins à la charge du syndicat, et des perspectives sont possibles sur ce chapitre avec le départ de notre comptable en 2008.

2. Le bâtiment

J'ai souhaité isoler le poste des dépenses afférent au bâtiment pour quantifier son coût par rapport à

son utilisation.

En dehors du passage obligé de la mise aux normes électriques (notre installation est certifiée Apave maintenant) et de peinture, pour 40 000 € impactés sur 2006, on s'aperçoit qu'il ne nous coûte que 64 500 € par an. Si nous comptons les recettes de la grande salle pour 25 000 €, le bâtiment représente un coût marginal à notre organisation.

3. Les frais de fonctionnement

Près de 9 000 € de moins en 2007 par rapport à 2006 par une vigilance permanente de nos frais.

A. Les fournitures administratives

Des économies ont été encore possibles en utilisant à plein les partenariats. Sur un an, environ 3 000 € ont pu être économisés.

B. La reprographie et l'informatique

Les coûts peuvent paraître élevés mais ils vont significativement baisser en 2009 par le fait d'une opération financière.

En effet, une partie du matériel

a fait l'objet d'un rachat pour 69 000 € en 2006 qui vont être déduits des loyers progressivement.

C. La communication

Le **courrier** est encore systématiquement affranchi en économique, sauf urgence. Le contrat de la machine à affranchir a été renégocié en 2006 et réduit son coût de moitié, mais les envois ont été revus à la hausse.

Avec **France Télécom**, le passage aux contrats forfaitaires téléphone plus Internet ont permis de contenir la note de téléphone malgré un trafic plus élevé.

L'augmentation de la dépense vient du fait des coûts d'installation en 2007 que l'on récupèrera dès 2008.

4. L'activité syndicale

Les dépenses, hors Congrès pour 30 000 €, sont en baisse de 10 000 € malgré certains postes notoires.

Honoraires

Ce poste a explosé du fait de la répression syndicale en hausse et étonnamment à cause des diffé-





rends au sein de la CGT, à cause de notre fédération FILPAC avec son syndicat SPPS.

Pour la petite histoire, ce syndicat prétendument CGT nous a envoyé les huissiers dans la maison au titre d'un jugement rendu exécutoire qu'il a fallu régler pour éviter l'escalade judiciaire, alors que ce mois-ci, en appel, la justice nous a donné raison.

Missions et réceptions, pourboires

Ce poste a aussi augmenté à cause des 4 congrès et des décès nombreux dans notre organisation.

5. Les reversements CGT

La baisse des reversions est liée non seulement au départ des rotativistes, mais également au RECAPP et plus généralement à la baisse du nombre de syndiqués dans notre organisation.

Cette décroissance est toutefois relative par la mise en place de Cogetise qui place notre syndicat dans une situation délicate. Des accords de principe ont été trouvés avec les Unions départementales, en sachant que dès que la situation deviendra possible, des reversements plus importants seront faits.

Les recettes

Si les recettes sont en hausse de façon significative en 2007 par rapport à 2006, il faut être prudent sur son analyse.

Les cotisations ont été mieux collectées avec une augmentation du nombre d'adhérents (+ 75), et la diversification des recettes (12 %) mise en œuvre a permis d'éviter de subir de plein fouet l'érosion de nos effectifs programmée par le RECAPP.

1. Les cotisations

Le renforcement a permis enfin d'arrêter l'hémorragie, ce qui est encourageant, mais les nouvelles cotisations n'ont pas le même montant, ni la régularité d'un timbre presse. C'est pourquoi, est proposé (voire fortement encouragé) le prélèvement.

A. L'axe principal : les prélèvements

La proposition systématique aux nouveaux adhérents permet d'assurer une régularité des versements trop souvent aléatoires dans les bases isolées.

Aujourd'hui, nous avons atteint notre objectif des 1 000 prélèvements. Je rappelle que nous pouvons, dès à présent, faire des prélèvements mensuels pour ceux qui le souhaitent, et j'invite toutes les sections à continuer de le proposer.

B. Timbres

Pas d'augmentation du timbre d'adhésion en 2006 et 2007 resté à 3 €, idem pour le timbre du 1^{er} mai à 5 €, et celui de la solidarité à 6 €.

De nombreuses actions de solidarité ont été engagées cette année.

2. Le bâtiment

A. La grande salle

Elle est exploitée conjointement avec la CSTP. Les travaux ont permis d'augmenter le montant de la location et de la louer davantage que par le passé.

Ainsi, les recettes pour le SGLCE ont augmenté de 5 000 € en un an.

B. Les bureaux

L'activité syndicale se réduisant, des locaux se sont libérés, permettant de satisfaire des demandes de location de bureaux.

C. La SURL

Elle ne verse pas une seule cotisation au SGLCE en raison de son autonomie financière. Toutefois, elle paie au SGLCE un loyer pour les bureaux occupés et les charges locatives, participe au Livre parisien en payant les exemplaires envoyés aux retraités et utilise les services administratifs qui font l'objet d'une facturation.

À ce titre là, je souhaite les remercier.

Et dans la mesure où des travaux d'ascenseur sont prévisibles en 2009, je fais une demande solennelle pour une contribution exceptionnelle compte tenu du fait qu'ils ont souhaité rester au 6^e étage.

D. Les dettes

La dette des rotativistes est colossale à cause de l'absence de cotisations pour l'année 2006 et des frais pour leur secrétaire administrative qui n'ont jamais été réglés.

Il reste une échéance de 19 000 € que l'AVVVB doit au syndicat. Nous en avons grandement besoin.

CONCLUSION

À l'image de Sisyphe, après être parvenu pour la première fois à l'équilibre financier en 2005 depuis une décennie, des événements exceptionnels sont venus perturber ce timide redressement.

Un coup nous a certes été porté comme à toute la CGT, mais notre structure a encore des réserves pour affronter l'avenir proche.

Il est du devoir de chacun d'aller au renforcement de notre syndicat, tant en termes d'organisation qu'au niveau financier, si nous voulons encore jouer un rôle majeur dans la région parisienne.

Au SGLCE, l'orientation volontariste de réduction massive des dépenses a permis sans cesse d'alléger le structurel pour dégager des moyens pour le renforcement.

Il nous faut maintenant aller chercher les 300 adhérents qui nous manquent pour garantir notre avenir et ceux de nos mandants rapidement, pour atteindre les 3 000 adhérents au prochain congrès.

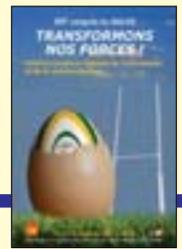
Plus facile à dire qu'à faire ? C'est au prix de cet effort que nous nous en sortirons.

REMERCIEMENTS

Ce rapport a pu être réalisé grâce au concours de Roland Gallosi et du Cabinet COEXCO qui a certifié les comptes à titre gracieux.

Je les en remercie personnellement.

Vote du rapport financier :
adopté à l'unanimité
Pour : 2 281
Contre : 0 – Abstentions : 0



Avis de la commission de contrôle financier

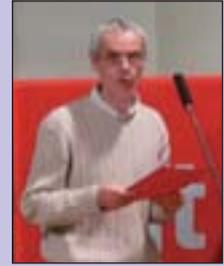
CONFORMÉMENT aux statuts du SGLCE et aux décisions prises lors du dernier congrès, les membres de la Commission de contrôle financier se sont réunis, de façon régulière, tout au long de la mandature afin d'examiner les comptes de notre syndicat.

Nous tenons, particulièrement, à remercier Rolland Gallosi, le comptable, pour sa gentillesse, sa rigueur, sa disponibilité à nous fournir tous les documents utiles et, surtout, pour sa patience à nous les expliquer.

Concernant l'AVVVB, qui est en quelque sorte le "fil rouge" de tous les rapporteurs de cette commission, l'affaire semble se conclure puisqu'à partir de l'accord conclu en 2001, il ne reste plus qu'une mensualité à percevoir afin que le dossier soit clos.

Quant à Crésus, ce logiciel qui permet le prélèvement automatique des cotisations syndicales, il devient, de plus en plus, le moyen utilisé par les syndiqués pour régler leurs timbres. Même s'il coûte en frais financiers, il assure des rentrées à dates fixes et, donc, facilite la gestion et le fonctionnement.

Enfin, comment ne pas évoquer la dette laissée par la section rotativiste à notre syndicat ! Simplement, cette dette influe sur le résultat de nos comptes, influe sur le budget et elle influera sur notre organisation.



Didier CORCELLUT
rapporteur

Paris, le 15 octobre 2007

Rapport de la commission des mandats



Laurent JOSEPH
rapporteur

LORS du XIV^e Congrès, nous avons décidé de modifier le mode de désignation des délégués au congrès, en donnant la possibilité aux sections d'entreprise de désigner leur représentant.

Ces nouvelles règles de représentation constituent un changement fondamental pour la vie de notre syndicat puisque dorénavant, les entreprises d'au moins 5 adhérents choisissent leurs délégués au congrès. Participent donc aux congrès les délégués mand

datés par les sections d'entreprise auxquels s'ajoutent les délégués désignés par les secteurs professionnels et les membres de la commission exécutive sortante.

Après l'examen des 102 questionnaires, la représentation des congressistes s'établit comme suit :

- ➔ 17 sont des invités et 85 sont des délégués ;
- ➔ parmi les délégués, 5 sont des femmes et 80 des hommes ;
- ➔ l'âge moyen des congressistes est de 44 ans ;
- ➔ le délégué le plus jeune a 27 ans, il s'agit de Nicolas Lavergne des Journaux officiels ;
- ➔ le délégué le plus âgé a 62 ans, il s'agit de Noël Sereni du Figaro.

Responsabilités syndicales

Parmi les délégués présents, 25 sont délégués syndicaux, 13 sont représentants syndicaux, 20 sont élus dans les Comités d'entreprises, 27 sont délégués du personnel et 5 ont des responsabilités au sein des Unions locales.

Sur le plan de la formation syndicale

41 délégués ont participé au stage d'accueil, 42 à la formation de 1^{er} niveau, 21 à un stage moyen, 6 à un stage supérieur et enfin, 10 ont participé à des formations spécialisées.

Parmi les congressistes, la commission a relevé que seule la moitié sont des lecteurs de la presse syndicale : 58 lisent la NVO et 25 *Le Peuple*.

Sur l'ensemble des délégués participants aux travaux, 38 sont désignés par leur section d'entreprises, 23 par les secteurs professionnels et 44 sont présents en qualité de membre de la CE sortante.

Pour le bon déroulement des 5 scrutins proposés durant le congrès, la commission a examiné les mandatements et pouvoirs des 65 délégués disposant d'un droit de vote :

- ➔ 38 sont mandatés par leur section d'entreprise et représentent les voix de 1 784 adhérents ;
- ➔ 3 sont mandatés par les secteurs et portent les voix de 505 adhérents ;
- ➔ 24 ont reçu un pouvoir d'une section d'entreprise et sont porteurs des voix de 221 adhérents.

En conclusion, ce sont 62 sections d'entreprise présentes ou représentées au congrès, soit 89 % de nos sections d'entreprise, qui disposaient de la faculté de désigner leur représentant. Les délégués disposant d'un mandat délibératif sont porteurs d'un total de 2 510 voix, soit 97 % de l'ensemble des voix de nos adhérents.

La commission des mandats n'a pas noté d'anomalies et valide l'ensemble des mandats des délégués présents au congrès.

Au nom de la commission, je vous remercie de votre attention.



Présentation du document du XV^e Congrès du SGLCE

par Guillaume Thomas Flores

Chers Camarades,

Chargé de la présentation du texte préparatoire aux travaux de notre congrès, je vais essayer de m'acquitter le plus clairement possible de cette tâche dans les plus brefs délais afin de laisser toute leur place à vos interventions dans le débat à venir.

Avant de vous parvenir dans le *Livre parisien* n° 326, ce texte préparatoire a été l'objet des travaux du bureau syndical à partir d'une première trame réalisée par le secrétariat durant l'été. La CE du 3 septembre en a ensuite débattu et a modifié le contenu avant de le retenir comme base des travaux de notre XV^e Congrès. Ce texte a ensuite été diffusé auprès de l'ensemble de nos adhérents (es).

Voilà pour la méthode. Examinons maintenant le fond.

Ce texte s'inscrit intégralement dans le document d'orientation que nous avons adopté lors de notre XIV^e Congrès. Aussi ne trouverez-vous pas de grandes nouveautés dans notre orientation. Avec ce texte, il s'agit davantage de marquer une étape importante dans un contexte de profonds changements dans les domaines syndical, professionnel, social et politique.

Importante et certainement historique puisque dans les sièges éditoriaux, les changements de statut et de cadre conventionnel des ouvriers photgraveurs, aujourd'hui journalistes, ont positivement accru le nombre et la qualité de nos échanges avec le SNJ-CGT jusqu'à mettre en pratique une double appartenance SGLCE/SNJ-CGT entre nos 2 syndicats pour la représentation de nos camarades.

À la lecture des 6 parties de ce texte, vous avez aussi pu constater qu'il y est question de la situation du Livre parisien, avec le hiatus entre les partisans de syndicats de secteurs (Info'com CGT) et notre proposition de syndicat unique.

Nous avons aussi voulu faire une large place aux luttes et en particulier, celle de nos camarades de l'ex-imprimerie JDC à Torcy contre le démantèlement de leur entreprise organisé par le groupe Quebecor.

L'Imprimerie nationale entre aussi dans

cette catégorie de dures et longues luttes engagées contre le gaspillage économique, industriel et social des restructurations et fermetures d'entreprises sur l'autel des intérêts financiers des actionnaires, banques et autres fonds d'investissements.

Luttes encore et mobilisations sur les salaires en 2007 – avec des accords en presse quotidienne nationale pour la première fois avec le SNJ-CGT – dans les branches, mais aussi dans les entreprises.

Ce texte qui confirme nos analyses et orientations porte également des propositions d'axes revendicatifs en matière de conditions de travail avec la reconnaissance de la pénibilité et, plus largement, pour le développement de l'emploi et de la formation. Pour les salaires : élément constant de l'urgence sociale des salariés, chômeurs et retraités, nous revendiquons des augmentations générales des salaires et pensions et de leur pouvoir d'achat ! C'est une priorité de nos actions syndicales. Nous voulons, sur la question salariale, bâtir des actions aux effets directs et pratiques pour répondre aux attentes des salariés d'aujourd'hui. Le Smic à 1 500 € brut par mois, c'est bien, mais comment y parvient-on ? Et pour les salariés de la communication qui sont aujourd'hui au-delà du Smic, quelle augmentation formalisons-nous ? Sur ces questions, nos débats doivent encore enrichir nos propositions.

En ce qui concerne le contexte politique, notre texte prend aussi la mesure des élections présidentielles et législatives qui ont reconduit aux commandes des pouvoirs exécutif et parlementaire la majorité de droite qui gouverne depuis 2002. S'agissant des premières mesures concrètes du gouvernement, le programme est doux pour les riches et dur pour tous les salariés qui n'ont ni parachute doré, ni stock-options. Pour nous, les mesures imposées remettent en cause le temps de travail, le contrat de travail, la protection sociale (retraites et franchises), les services publics et le droit de grève. Elles sont autant d'attaques auxquelles il nous faut répondre. Cela a déjà commencé mais il faut encore faire grandir la riposte.

Notre document contient aussi des propositions pour le fonctionnement du Livre

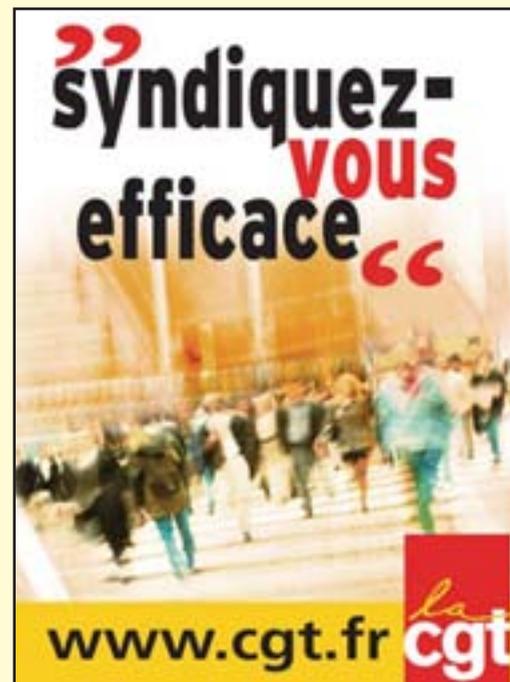
parisien après la scission des imprimeurs-rotativistes de presse en novembre dernier.

Nous présentons donc aux syndicats du Livre parisien deux propositions pratiques et simples. D'abord, des listes communes aux élections professionnelles sous l'entête CGT afin d'éviter l'écueil du règlement de la représentation CGT à l'entreprise devant les tribunaux comme cela s'est déjà produit. Seconde proposition : la tenue d'une réunion de coordination du Livre parisien avec le SNJ CGT pour ce qui relève de la presse quotidienne nationale et du paritarisme dans cette branche.

Le dernier élément important de notre document concerne la mise en place d'une nouvelle fédération de la communication que nous abordons au travers du travail réalisé avec les fédérations CGT du Spectacle, des APT et le Syndicat des Journalistes.

Voilà, j'en ai terminé de cette présentation qui, après la forme et le fond du texte, doit maintenant s'enrichir de l'esprit de ce XV^e Congrès du SGLCE, du débat, des interventions et des propositions d'amendements des délégués.

Merci, de votre attention et à vous la parole.





Amendements adoptés

Les numéros de lignes font référence au projet de document d'orientation paru dans le Livre Parisien n°326

- Ligne 46** *Après « public. », ajouter : « C'est aussi la traque des sans-papiers qui renvoie aux heures les plus sombres de l'État français. »*
- Ligne 90** *Supprimer la phrase jusqu'à : « culture syndicale. »*
- Ligne 103** *Remplacer « faibles et divisés » par « frileux »*
- Ligne 105** *Supprimer « peu nombreux et »*
- Ligne 107** *Après « industriel », ajouter : « Ce conflit JDC symbolise la nécessité d'une autre politique industrielle et de l'emploi pour les industries graphiques en Île-de-France. »*
- Ligne 110** *Ajouter « JDC en a été un exemple »*
- Ligne 156** *Avant « Le syndicat », ajouter : « Prenant en compte le décalage croissant entre les indices officiels et les besoins de la population, »*
- Ligne 158** *Ajouter : « Le SGLCE sait que le renouvellement générationnel est nécessaire à son développement. Aujourd'hui, nos bilans de syndicalisation montrent que ce renouvellement ne se réalise pas suffisamment ; ce qui pénalise la portée de nos actions revendicatives. Pour inverser cette tendance, le SGLCE souhaite accentuer l'effort pour aller à la rencontre de la jeunesse afin de prendre en compte ses attentes et préoccupations pour intégrer les jeunes salariés aux débats et à la vie syndicale. Dans cet esprit, le SGLCE souhaite développer l'utilisation des moyens de communication et les modes de fonctionnement propres à la jeunesse, tels qu'Internet avec ses réseaux, blogs et forums... »*
- Ligne 196** *Insérer après « locales. », « Il mettra tout en œuvre pour assurer la continuité syndicale actifs / retraités. Les revendications spécifiques des uns et des autres se rejoignant sur le terrain de la perte du pouvoir d'achat, de la santé et des retraites. Afin de ne plus perdre deux syndiqués sur trois au moment du départ de l'entreprise, des dispositions concrètes efficaces et de mise en place devront faire l'objet de réflexions en coopération avec la SURL. »*
- Ligne 214** *Insérer « nouvelle » après « vers une »
Insérer « regroupant les salariés de l'information et de la communication » après « fédération »*
- Ligne 230** *Après « l'unité », ajouter « de tous les salariés de l'information et de la communication. »*

Paris, le 13 octobre 2007

Vote du document du Congrès :
adopté à l'unanimité
Pour : 2 485
Contre : 0
Abstentions : 0



Commission exécutive nouvellement élue

SECTEUR SIÈGES ÉDITORIAUX ET CONCEPTION GRAPHIQUE

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| 1. BONHOMME Gilbert | LEVALLOIS COMPO |
| 2. CALBOU Stéphane | AFP |
| 3. DARCHE Jean-Marc | LE MONDE Paris |
| 4. GRAL Christophe | PANCHRO GRENELLE |
| 5. KORCHIA Nicole | AFP |
| 6. LACAZE MASMONTEIL S. | BOËTIE COMPO |
| 7. LE ROUX Jérôme | SACIJO |
| 8. LEBÈGUE Pascal | IHT |
| 9. LONJARET Franck | LE MONDE Paris |
| 10. MARDELAY Laurent | SOCIÉTÉ DE GESTION DU FIGARO |
| 11. MARÉCHAL Jean-Philippe | SGLCE |
| 12. MÉLINON Jean-Noël | L'ÉQUIPE |
| 13. PINCELOUP Patrick | IMPRIMERIE NATIONALE 75 |
| 14. ROPERT Jean-François | SACIJO |
| 15. TIDAF Mohamed | EUROGRAVURE |
| 16. VENDANGER Pascal | L'HUMANITÉ |

SECTEUR FABRICATION

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| 1. AKOUN Pascal | ROISSY-PRINT |
| 2. BARTEL Thierry | DJO |
| 3. BAUDRY Thierry | SICAVIC |
| 4. BEAUFUMÉ Franck | OFFPRINT |
| 5. BOUYRIE Laurent | ROISSY-PRINT |
| 6. BRINON Jean-Paul | chômeur |
| 7. DE SOUSA Jean-Paul | PRENANT LA GALIOTE |
| 8. DEBABECHE Salim | CIPP |
| 9. DJEBALI Nourredine | DRAEGER GPP IMPRESSIONS |
| 10. DURIN Jacques | ROISSY-PRINT |
| 11. FÉRIGNAC Gilles | ROISSY-PRINT |
| 12. FOUBLIN Dominique | DJO |
| 13. FRONTY Thierry | LE MONDE Ivry |
| 14. GÉRARD Loïc | SRPP |
| 15. GHOUINI Djazi | EXACOMPTA |
| 16. HAÏMAD Ameur | RODOS 93 |
| 17. LA SPINA Jean-Louis | LITHOTECH |
| 18. LE BIHAN Martial | LE MONDE Ivry |
| 19. LESAGE Jean-Yves | DESFOSSÉS IMPRIMERIE |
| 20. LOURDEZ Didier | LE MONDE Ivry |
| 21. LOURDEZ Laurent | DJO |
| 22. MARTIN Éric | Chômeur |
| 23. MSAOURA Ali | SGLCE |
| 24. NORGUEZ Marc | SGLCE |
| 25. RENAULT Julien | SICAVIC |
| 26. ROSE Patrick | WATELET ARBELOT |
| 27. SALAÛN Christian | STIPA |

- | | |
|-----------------------------|---------------|
| 28. SALAÛN Laurence | DJO |
| 29. THOMAS FLORES Guillaume | LE MONDE Ivry |

SECTEUR LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION

- | | |
|---------------------------|---------------------|
| 1. AIT SERHANE Abdellah | CSP |
| 2. AMMENDOLEA Guiseppa | NMPP Combs-la-Ville |
| 3. BENNACEUR Abdelhakim | EUROROUTAGE DATA |
| 4. DOARE Michel | NMPP SPPS |
| 5. DOARE Patrice | SAD CCE |
| 6. ELBAZ Cyril | SAD Lyon |
| 7. GALLUCHOT Gérard | NMPP Combs-la-Ville |
| 8. JOSEPH Laurent | NMPP Combs-la-Ville |
| 9. JOURDAS Laurent | NMPP Combs-la-Ville |
| 10. LÉGER Pierre | NMPP Combs-la-Ville |
| 11. LEMARQUAND Laurent | NMPP Combs-la-Ville |
| 12. MAISONNEUVE Yves | NMPP Stains |
| 13. MARCUCCILLI Christian | NMPP ARM |
| 14. MEYNARD David | NMPP SPPS |
| 15. MEZAINI Hakim | SAD Nantes |
| 16. MIQUELESTORENA Michel | NMPP Roissy |
| 17. PARISOT Bernard | PRESSE INFORMATIQUE |
| 18. PAVARD Michel | NMPP Stains |
| 19. PFEIFFER Carl | NMPP Siège social |
| 20. RAUT Éric | NMPP Stains |
| 21. SINOPOLI Jean-Luc | NMPP Combs-la-Ville |

SURL

- | | |
|---------------------|------|
| 1. BURGUIÈRE Michel | SURL |
| 2. DEWAELE René | SURL |
| 3. DUQUENNE Lionel | SURL |
| 4. PASQUIER Bernard | SURL |

Election de la Commission exécutive élue à l'unanimité :

Pour : 2 398
Abstention : 0
Contre : 0

COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER

- | | |
|------------------|----------------|
| CAUSSADE Michel | MIROUSE Robert |
| CORCELLUT Didier | RIVET Bruno |
| LE BIHAN Michel | |

Election de la Commission de contrôle financier élue à l'unanimité :

Pour : 2 461
Abstention : 0 – Contre : 0

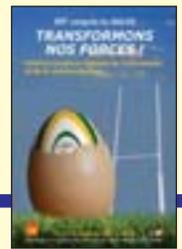
Elections du bureau syndical et du secrétariat

BUREAU SYNDICAL

- | | |
|--------------------|-------------------------|
| AKOUN Pascal | JOSEPH Laurent |
| BAUDRY Thierry | JOURDAS Laurent |
| BONHOMME Gilbert | LOURDEZ Didier |
| CALBOU Stéphane | MARÉCHAL Jean-Philippe |
| DE SOUSA Jean-Paul | MARTIN Eric |
| DEWAELE René | MSAOURA Ali |
| DURIN Jacques | NORGUEZ Marc |
| ELBAZ Cyril | RAUT Éric |
| FÉRIGNAC Gilles | ROPERT Jean-François |
| X GALLUCHOT Gérard | THOMAS FLORES Guillaume |

SECRÉTARIAT

- | |
|---|
| JOSEPH Laurent, secrétaire au renforcement |
| MARECHAL Jean-Philippe, secrétaire à l'activités revendicatives |
| MARTIN ERIC, secrétaire administratif |
| NORGUEZ Marc, secrétaire général |
| THOMAS FLORES Guillaume, secrétaire à l'organisation |



VI^e congrès de la FILPAC :

Résolution du XV^e congrès

LE congrès, conformément à ses statuts, a mis l'activité à l'entre-prise au centre de son fonctionnement. Ce fait en lui-même est un événement et sa réussite est à mettre à l'actif des militants, délégués ou non.

Le congrès a dressé le bilan des attaques patronales et gouvernementales ; il appelle les travailleurs à se mobiliser largement les 13 et 18 octobre. Il a constaté les dégâts de la division du syndicalisme du Livre parisien et ses conséquences négatives en termes d'activité revendicative et de renforcement. Les délégués confirment la volonté unitaire et rassembleuse de leur syndicat et la construction indispensable d'un syndicat unique pour tous les salariés de l'Information et de la Communication.

Le XV^e Congrès du SGLCE mandate sa délégation au VI^e Congrès de notre fédération pour qu'elle ne

donne pas quitus à la direction fédérale sortante et qu'elle intervienne pour en expliquer le sens à partir d'exemples concrets portant tant sur l'orientation mise en œuvre que sur la qualité de la vie syndicale de la Filpac.

L'absence remarquée de la Fédération à nos travaux, et de son secrétaire général en particulier, est une démonstration supplémentaire de ces dysfonctionnements.

Les délégués du XV^e Congrès considèrent que les arguments invoqués dans le courrier daté du 10 octobre ne sont pas sérieux et constituent en réalité des prétextes pour éviter le débat sur les questions essentielles.

Sur le document d'orientation, le congrès mandate la CE pour rédiger des amendements de fond à ce texte et particulièrement sur les décisions pour lui donner un caractère de lutte avec pour objectif des

propositions revendicatives précises.

Les délégués du SGLCE soutiendront la nécessité d'un fonctionnement démocratique de la Filpac s'appuyant sur la totalité de ses syndicats, de ses militants et de son évolution pour construire une fédération de la Communication et de l'Information.

Les votes pour la future direction fédérale prendront en considération ces éléments et soutiendront les candidats qui portent les orientations d'un syndicalisme unitaire, de proposition et de lutte contre la division, la résignation et l'accompagnement des projets patronaux.

Paris, le 12 octobre 2007

Vote de la résolution :

Pour : 2 103

Contre : 450

Abstentions : 5

Rapport de clôture du XV^e Congrès du SGLCE

Chers camarades,

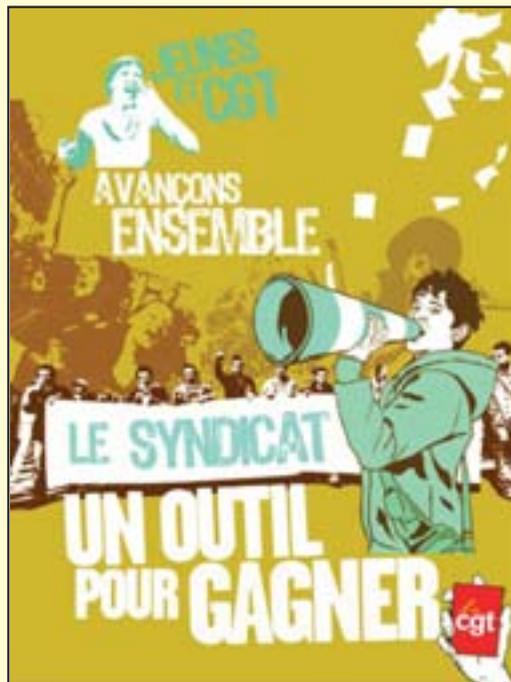
Pour un congrès intermédiaire, un congrès d'étape, où tout était ficelé d'avance, nous avons été servis. Nous avons vécu un vrai congrès, un XV^e Congrès du SGLCE nerveux, intéressant, un congrès de rassemblement, un congrès vraiment extraordinaire. Pussions-nous en avoir de nombreux de cette facture ! Je veux remercier sincèrement celles et ceux qui ont contribué à sa réussite.

Vingt camarades sont intervenus hier dans le débat général, dix-huit ce matin sur le VI^e Congrès de la Filpac. Certains ont tenu des propos dérangeants. Ici, ce n'est pas un endroit pour se congratuler, les béni-oui-oui ne sont pas légion. Bien entendu, il y a des problèmes, des questions, des désaccords. Nous nous réunissons pour les entendre, en débattre et tenter de proposer des solutions.

Avec le succès de notre congrès, nous allons permettre dans les

entreprises de presse et de labeur une nouvelle impulsion syndicale. En presse où existe la division en proposant l'unité à la base, en allant à la syndicalisation dans tous les services. Idem dans tout le champ du « hors presse » en épaulant nos petites bases, en aidant nos sections syndicales à mener des actions revendicatives, à faire respecter les droits syndicaux.

Partout, nous devons reprendre l'initiative de rédiger des cahiers revendicatifs, de donner confiance **XI**



aux salariés, dans la force qu'ils représentent lorsqu'ils agissent ensemble.

Oui, les dangers de dégradation du contrat social issu des luttes de la Libération et des trente années qui ont suivi sont considérables. L'élection de Nicolas Sarkozy et d'une majorité déterminée à mettre en œuvre son programme, les politiques libérales européennes, qui érodent les services publics, la mondialisation utilisée par les grandes entreprises comme une arme contre les règles sociales sont des cadres dans lesquels nous nous débattons.

Le syndicalisme doit faire bouger ces cadres qui provoquent chômage, difficultés, insatisfaction, misère... Ces cadres libéraux, nous devons les desserrer pour nous permettre de respirer, les bouger pour nous permettre de vivre.

Si en les faisant bouger, nous les cassons, nous ne les regretterons pas ! Comme le disait Graziella Lovera, il y a quelques jours à Montreuil, « les salariés souhaitent des changements profonds, notre organisation aussi. Nous sommes une organisation de transformation sociale, pas une organisation de statu quo ».

XII Alors, n'acceptons pas les licenciements, les bas salaires, le

mépris, les droits bafoués, l'exclusion... Rien de cela n'est inéluctable. Le recul de la dignité humaine n'est acceptable ni dans les entreprises, ni dans la société.

Notre syndicat n'a pas la prétention de tout faire tout seul. Il n'en a pas les moyens mais il a la volonté d'y contribuer. Dans toutes les entreprises, les militants du SGLCE porteront le message du refus de la résignation, de la combativité et de la confiance.

Avec nos camarades des structures syndicales interprofessionnelles, nous sommes sur le terrain de la riposte, dès demain, jeudi prochain et tous les autres jours, avec en perspective un succès aux élections prud'homales dans un an.

Dans notre fédération, clairement et sans acrimonie, nous proposons de nous mettre au niveau et au rythme des transformations techniques et sociales des métiers de la communication, toujours en ayant l'obsession de renforcer en adhérents la CGT et de développer la formation syndicale indispensable pour rendre cohérent notre engagement militant. Nous avons donc de la chance d'être adhérents à la CGT parce que nous avons ainsi beaucoup de belles choses à faire.

Cela sera difficile sans doute, pas drôle tous les jours sûrement, mais nécessaire et utile, absolument. En devenant syndiqué, nous avons décidé de ne plus subir, de devenir, avec les autres salariés, des acteurs de notre destin.

C'est le cas dans le travail syndical quotidien, comme ça l'est dans les moments particuliers des luttes, des grèves et des occupations. Souvenons-nous c'est tout frais dans nos têtes et dans nos cœurs de JDC.

L'engagement syndical, c'est à la fois beau et concret.

Mais rien n'empêche les militants CGT de vivre des moments d'utopie. C'est même nécessaire car, comme l'écrit notre ami Roger Dedame, dans son prochain livre : « L'utopie permet d'envisager ce qu'il a de meilleur. Sans elle, le sort des plus défavorisés serait scellé à jamais dans la désespérance. Elle est la source de leur résistance. Et c'est bien en cela qu'il la faut entretenir ».

Voilà, je pense que l'on peut s'en tenir là pour aujourd'hui.

Vive les femmes et les hommes qui relèvent la tête, vive les militants de la CGT !

Marc NORGUEZ



L'expertise au service des élus et des CE

Les clés pour anticiper

Le groupe Apex rassemble des spécialistes en économie, finance, comptabilité, gestion, droit du Travail et droit collectif. Tous nos collaborateurs sont recrutés selon leurs compétences et leur volonté d'être au service des salariés et de leurs représentants. Par son activité, sa taille et l'offre complète qu'il présente, le groupe Apex est aujourd'hui le troisième cabinet d'expertise comptable au service des CE des élus et des représentants du personnel. Apex assiste plusieurs centaines de comités animés par des équipes de tout horizon syndical ou par des élus non syndiqués.

Un groupe indépendant

Les expertises d'Apex sont rigoureuses et objectives. Leur but est de permettre aux élus des CE de disposer de tous les éléments d'intervention dans le débat avec la direction de leur entreprise et de cerner toutes les composantes d'un diagnostic pour se forger leur opinion sur la conduite à suivre.



Un outil d'aide à la décision

Les diagnostics Apex sont complets. Ils ne se contentent pas à la photographie ou au commentaire comptable du passé. Ils se penchent sur l'avenir de l'entreprise, ses problèmes et ses choix. Ils donnent à tous les membres du comité les moyens nécessaires pour définir leur propre position.

Au service des comités d'entreprise

Apex offre une assistance permanente et suivie. Ses interventions sont préparées avec les CE, qui sont régulièrement tenus au courant de ses travaux. Les collaborateurs d'Apex sont disponibles pour répondre aux demandes des élus, les informer régulièrement et les conseiller autant que de besoin.

APEX RESTATE DE LA FUSION ENTRE A PRIME ET SOGEX-ACTE
APEX - 18, quai de Jemmapes 75019 Paris - Tél. 01 33 72 00 00



Commission exécutive du 24 septembre 2007

Présents : AMIARD André, BARTEL Thierry, BONHOMME Gilbert, BURGUIERE Michel, DE SOUSA Jean-Paul, DOARE Michel, DOARE Patrice, DUQUENNE Lionel, DURIN Jacques, ELBAZ Cyril, FERBOS Jacques, FERIGNAC Gilles, GRAL Christophe, HIRSCH Xavier, JOSEPH Laurent, JOURDAS Laurent, LE BIHAN Martial, LESAGE Jean-Yves, LOURDEZ Didier, MAISONNEUVE Yves, MARCUCCILLI Christian, MARECHAL Jean-Philippe, MARTIN Eric, MEYNARD David, MIQUELESTORENA Michel, M'SAOURA Ali, NORGUEZ Marc, PARISOT Bernard, PAVARD Michel, RAUT Eric, ROPERT Jean-François, THOMAS FLORES Guillaume.

Ordre du jour : préparation du XV^e congrès du syndicat

L'objectif de notre congrès est d'être l'expression la plus large de nos bases syndicales. C'est pourquoi, les mandats délibératifs seront attribués aux entreprises ayant plus de 5 adhérents, des pouvoirs seront aussi mis en place pour les adhérents ne pouvant se déplacer. Les responsables des secteurs seront porteurs des voix des adhérents isolés et pourront également inviter des camarades qui souhaitent participer au débat. Enfin, des mandats consultatifs seront mis également à la disposition des sections qui en émettent le souhait. Il est attendu des réunions de secteur du 27 septembre des propositions, tant sur notre congrès que sur celui de la FILPAC. Le déroulement du XV^e congrès est adopté par la commission exécutive. Il se tiendra de la manière suivante :

JEUDI 11 OCTOBRE 2007

- ➔ 8 h 30 Accueil des congressistes (Cyril Elbaz)
- ➔ 9 h 00 Présentation des invités
Élection du bureau du congrès
Élection de la commission des mandats (*proposition : Laurent Joseph, Jean-Paul De Sousa et Laurent Mardelay*)
Élection de la commission des candidatures (*proposition : Ali M'Saoura, Gilbert Bonhomme et Laurent Jourdas*)
Élection de la commission des amendements (*proposition : Guillaume Thomas Flores, Thierry Fronty et Michel Pavard*)
Élection des présidents de séance (*proposition : Ali M'Saoura et Laurent Bouyrie*)
- ➔ 9 h 30 Allocution du président
- ➔ 9 h 40 Rapport d'ouverture de Marc Norguez
- ➔ 10 h 00 Pause

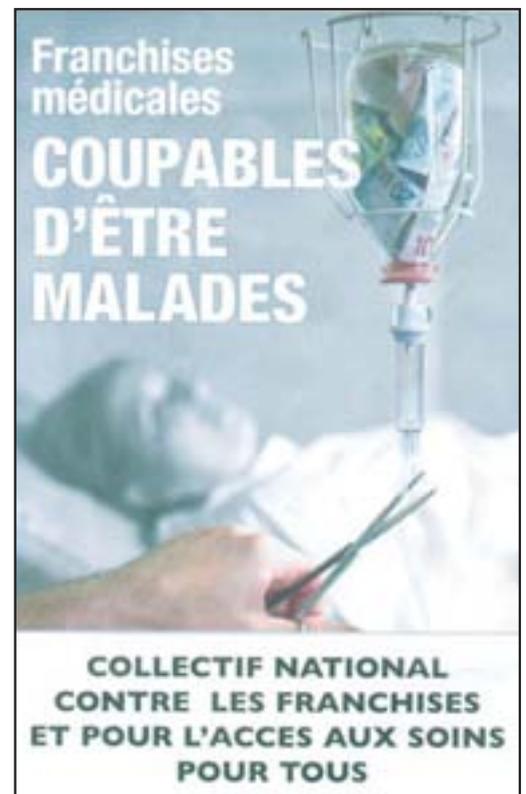
- ➔ 10 h 15 Présentation du texte préparatoire du congrès (Guillaume Thomas Flores)
- ➔ 10 h 45 Débat (interventions, amendements)
Élection des présidents de séance de l'après-midi (*proposition : Gilles Férygnac et Jean-Paul Brinon*)
- ➔ 12 h 30 Intervention de la présidente de l'Amicale de Châteaubriant, Odette NILÈS
- ➔ 14 h 30 Reprise – Poursuite du débat
- ➔ 15 h 30 Rapport de la commission des mandats
- ➔ 15 h 45 Vote du document du XV^e Congrès
- ➔ 16 h 00 Rapport financier (Cyril Elbaz)
Avis de la commission de contrôle financier (Didier Corcellut) Vote du rapport financier/ Quitus
- ➔ 16 h 30 Pause
- ➔ 16 h 45 Compte rendu de la commission des candidatures (Laurent Jourdas, Ali M'Saoura et Gilbert Bonhomme)
- ➔ 17 h 15 Présentation des candidats à la commission exécutive
Élection de la CE et de la commission de contrôle financier
Élection des présidents de séance de vendredi matin (*proposition : Jean-Paul De Sousa et Stéphane Calbou*)
Résultat des votes
- ➔ 18 h 10 Intervention de Jacky Hortaut
- ➔ 18 h 20 Clôture de la séance

VENDREDI 12 OCTOBRE 2007

- ➔ 8 h 30 Réunion de la commission exécutive
Présentation du bureau syndical et du secrétariat
Élection de la commission de la résolution (*proposition : Jean-Philippe Maréchal, Marc Norguez, Jean-François Ropert, Pascal Akoun, Laurent Joseph et Martial Le Bihan*)
- ➔ 9 h 20 Intervention du représentant du Comité du Livre du SPF
- ➔ 9 h 30 VI^e Congrès de la Filpac (rapporteur : Jean-Philippe Maréchal)
- ➔ 10 h 15 Pause
- ➔ 10 h 30 Débat général
- ➔ 11 h 30 Commission de la résolution du mandat des délégués au VI^e Congrès de la Filpac
Présentation de la résolution et débat
Vote de la résolution
Présentation de la délégation du SGLCE au VI^e Congrès de la Filpac ainsi que des candidats au CEN et à la commission de contrôle
- ➔ 12 h 30 Accueil des syndiqués
Intervention de clôture
- ➔ 12 h 45 Clôture du congrès
- ➔ 13 h 00 Pot fraternel

DÉBATS

Le 18 octobre sera une grève test pour le gouvernement et notre syndicat s'inscrira pleinement dans le mouvement en appelant à participer massivement aux manifestations car les orientations prises par le gouvernement sur les retraites, la santé ou l'emploi visent à étendre l'insécurité sociale à tous les salariés. Pour défendre leurs intérêts, les travailleurs ont besoin de se regrouper autour d'un syndicalisme fort. Or, notre organisation constate que partout où cela a été possible, notre action a été entravée par notre Fédération. Les exemples ne manquent pas : création du syndicat CGT SPPS (qui nous envoie les huissiers), création du SIP en dehors des règles statutaires, interventions dans les ateliers pour dénigrer les options prises par les salariés à Combs. Un problème d'orientation est donc posé et le congrès de Lille devra y répondre. En effet, derrière la question : « la Filpac, vous la voulez comment ? » qui pourrait être reformulée de la façon suivante : « quel syndicalisme voulons-nous, rassemblé ou divisé, de lutte ou d'accompagnement, s'appuyant sur les salariés ou sur les appareils, dans les ateliers ou dans les structures ? ». Notre congrès donnera également mandat à ses représentants pour exiger des éclaircissements sur la politique fédérale depuis le congrès de Nantes.





UNE SOLIDARITÉ CONCRÈTE

LA Mauritanie est un des pays les plus pauvres du monde même si elle possède d'importantes richesses naturelles. Après le colonialisme français, elle a subi des périodes de dictature qui semblent aujourd'hui dépassées avec l'engagement d'un processus démocratique authentique depuis 2005.

Les syndicats sont en conséquence appelés à jouer un rôle important et, de la semi clandestinité, sont passés à l'action ouverte notamment pour construire une législation sociale et négocier des accords qui faisaient grandement défaut. Ceux des industries graphiques sont bien organisés dans le pays et dynamiques. Affiliés à UNI, notre organisation syndicale mondiale de la communication, ils développent une activité revendicative et de renforcement syndical tout en s'efforçant de participer à une activité internationale efficace, en premier lieu sur le continent africain.

Le Syndicat national des Industries graphiques de Mauritanie, bien pauvre compte tenu du niveau de vie, sollicite des aides. La FILPAC a répondu positivement en organisant un stage de formation syndicale à Nouakchott et en prenant des engagements dans les domaines de fourniture de matériel et de formation professionnelle.

Afin de les concrétiser, notre

Syndicat a décidé de prendre à sa charge les demandes de solidarité exprimées. C'est ainsi qu'avec MEDIAGRAPH, des propositions de stages de formation professionnelle ont été construites et que des militants se sont démenés pour offrir le matériel souhaité par nos camarades mauritaniens.

Avec l'aide résolue de délégués de l'AFP, des Journaux officiels, des SAD et des NMPP (sollicitant leur direction), l'assistance de notre école professionnelle et les démarches des responsables du secteur travail du SGLCE aidés par ceux de la presse, nous sommes parvenus à rassembler les matériels et accessoires nécessaires pour réaliser une imprimerie sur place permettant au syndicat mauritanien de faire face à ses besoins en communication et de la partager avec d'autres organisations syndicales du pays.

Cette unité graphique est maintenant installée après un long transport par bateau dont le coût avait pu être négocié par nos amis africains.

Une initiative concrète et utile qui prouve qu'il est possible, pour peu que l'on en ait la volonté, d'exprimer efficacement une solidarité dépassant nos frontières. Un exemple à suivre...

J.J. HEDOUIN et D. LEGEROT



Bureau confédéral de la CGTM.

Indice des prix à la consommation

Périodes	Indices avec tabac	Var. au cours du der. mois	Var. au cours des 12 der. mois
Septembre 2007	116,33	+ 0,1	+ 1,5
Août 2007	116,2	+ 0,4	+ 1,2
Juillet 2007	115,74	- 0,2	+ 1,1
Juin 2007	116,03	+ 0,1	+ 1,2
Mai 2007	115,89	+ 0,3	+ 1,1
Avril 2007	115,60	+ 0,5	+ 1,3
Mars 2007	115,04	+ 0,4	+ 1,2
Février 2007	114,55	+ 0,2	+ 1,0
Janvier 2007	114,34	- 0,3	+ 1,2
Decembre 2006	114,73	+ 0,2	+ 1,5
Novembre 2006	114,47	+ 0,1	+ 1,4
Octobre 2006	114,34	- 0,2	+ 1,1

Source : Insee

Salaires

Salairé minimum

■ Smic au 1^{er} juillet 2007 (salaire en dessous duquel aucun salarié ne doit être payé). 8,44 € brut/heure ;

1 280,07 € sur la base légale de 151,67 heures.

Horaire collectif de 39 heures :

- Mensuel brut avec majoration de salaire de 25 % de 169 heures : 1462,93 €

- Mensuel brut avec majoration de salaire de 10 % de 169 heures : 1428,60 €

- Jeunes salariés :

16 ans : 6,75 € ; 17 ans : 7,60 €.

- Après 6 mois de travail dans une profession ou à 18 ans : 8,44 €.

Pension d'invalidité

Maxi. par an :

30 % : 9 320,40 €

50 % : 15 534 €

Tierce personne : 11 785,83 € par an

Prétraitements

Garantie minimale journalière

- Préretraite AS-FNE et préretraite amiante : 28,40 €

Plafond sécurité sociales

Mensuel : 2 682 € par mois, 32 184 € par an.

Handicapés

Allocation d'éducation spéciale : 117,72 €/mois

Complément : 1^{er} cat. : 88,29 € ; 2^e cat. :

239,12 € ; 3^e cat. : 338,44 €

Allocation adulte handicapé : 610,28 €